## On vous en dit plus

LA VOIX DIL NORD MARDI 1- DÉCEMBRE 2020



Oui, on peut se défouler sur sa bouteille mais pas n'importe comment! La compacter permet de gagner de l'espace dans le bac de tri, et par rèpercussion, des passages de camions poublelles, donc moins de pollution. Top. Mais attention à ne pas la compacter à mort, contentez-vous de l'aplatir, à pieds joints si ça vous chante, dans sa longueur pour qu'elle reste facilement détectable par les capteurs dans les centres de tri. Et tant qu'on y est, pour ceux qui se poseraient encore la question, inutile de séparer le bouchon, les deux se recyclent. Même si la bouteille en plastique a perdu 40 % de son poids depuis 1993, elle reste une énorme source de pollution : en France, seules 58 % des bouteilles plastique sont triées, une sur deux. Pas terrible, hein?

## Côté salle de bains, le flacon de parfum avec son vapo, on en fait quoi?

Pas de problème, c'est comme le déo en métal, on trie. Et puisqu'on est entré dans la salle de bain, rappelons que toutes les bouteilles de shampoing, gel douche, savon liquide se recyclent, même si l'idéal c'est encore le format solide, sans embal-lages.

Vous voulez bien faire mais vous vous posez beaucoup de questions au moment de trier vos déchets. Nous aussi, ça tombe bien. Essayons d'y répondre. PAR ANNE-SOPHIE HACHE

## Les pots de yaourt, poubelle ou pas?

Ah. ah. question piège ! Ben, on n'a pas la réponse car c'est typiquement le produit dont, comme dit la formule consacrée, «les consignes de tri varient localement ». Dans la poubelle de tri pour les uns (dans les centres de tri en «ECT », notre double d'hier), à jeter chez les voisins. C'est trai des pots de yaourts, comme d'énormément d'emballages plastiques.

Le mieux qu'on puisse vous conseiller est de vous renseigner auprès du service des poubelles de votre communauté de communes ou d'agglos.

Sinon sur www.triercestdonner.fr/guide-du-tri, vous entrez votre commune, vous aurez les instructions.

Les cartons de pizza, les cornets de frites tout gras, on jette ou on trie ?

On trie I La règle étant que tous les emballages recyclables, même sales, même gras, se recyclent (même les cornets de frites, c'est dire). Par contre, on fait attention de bien enleves es restes de nourriture. Be on pense à déposer les cartons en vrac dans le bac de tri : quand on imbrique, les machines du centre de tri ne savent pas les séparere, et c'est « mort » pour les recycler.